
COMMISSION 1 : DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE POLITIQUE 16 - ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS), UNE POLITIQUE TRANSVERSALE POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL

Le Département conduit depuis 2005 une politique de soutien à l'Economie sociale et solidaire (ESS), avec l'objectif de renforcer le lien social et le développement territorial durable.

De nombreuses politiques départementales ont déjà des liens avec l'ESS, soit parce que les proches partenaires du Département sont des entreprises de l'ESS, notamment dans le secteur de l'insertion, du handicap, de l'aide à la personne ou du spectacle vivant, soit parce qu'elles sont en relation avec des démarches citoyennes ou d'émergence de projet, dans le cadre de l'appui aux territoires, du logement participatif ou de l'agriculture par exemple.

Les orientations proposées dans ce rapport visent à renforcer les relations entre l'ESS et les politiques départementales, aussi bien dans le domaine des solidarités humaines que des solidarités territoriales.

1. SITUATION DE L'ESS EN ILLE-ET-VILAINE

L'ESS n'est pas un secteur d'activité. C'est un mode d'entreprendre et de développement économique qui couvre potentiellement tous les champs d'activité.

L'ESS est un levier important de développement économique et social des territoires d'Ille-et-Vilaine. Elle représente 12 % des emplois privés du département (47 000 salariés). L'ESS a généré 16 % des créations d'emplois du secteur privé du département en 2016, soit 657 emplois, avec une croissance supérieure à celle de l'économie privée.

Cette évolution est toutefois contrastée selon les secteurs d'activités. L'ESS enregistre une forte croissance dans l'animation, l'action sociale sans hébergement, la santé, l'accueil des jeunes enfants et le commerce coopératif. Les effectifs baissent, en revanche, dans la formation d'adultes et les loisirs et la crise s'installe dans le secteur du spectacle vivant et les assurances.

2. ORIENTATIONS POUR UNE POLITIQUE ESS PLUS TRANSVERSALE

Le Département se fixe 3 axes d'intervention :

- développer la connaissance des potentialités de l'ESS auprès des élus et des agents,
- irriguer toutes les politiques,
- renforcer la transversalité.

- **Axe 1 : Mieux faire connaître les ressources de l'ESS**

Il y a un enjeu général de formation et d'information des élus, des agents, des partenaires aux potentialités et solutions apportées par l'ESS. Il s'agit de faire connaître les ressources présentes sur chaque territoire, la diversité des formes juridiques de l'ESS, ses modèles économiques innovants, la finance solidaire et le financement participatif, ses principes d'action sollicitant l'implication citoyenne.

Un plan d'action est à construire pour développer la connaissance de l'ESS et des solutions qu'elle peut apporter aux besoins des habitants et des territoires.

- **Axe 2 : Irriguer toutes les politiques publiques**

Des pistes d'action ont d'ores et déjà été identifiées pour mobiliser les ressources de l'ESS au service des politiques publiques du Département.

- **ESS et insertion**

Pour compléter l'approche individuelle des situations et l'élaboration de solutions personnalisées, la prise en compte d'une vision globale du territoire et de ses potentiels pourrait enrichir les dispositifs d'aide individuelle.

Les acteurs locaux de l'ESS pourraient ainsi être associés aux réflexions portées par les Commissions territoriales d'insertion ou les Points accueil emploi afin d'enrichir l'offre d'insertion. La formation des animateurs locaux d'insertion pourrait favoriser l'orientation des bénéficiaires du RSA vers de nouvelles formes d'entrepreneuriat, dans un cadre collectif.

- **ESS et social**

Les pôles de développement de l'ESS, par leur connaissance fine des ressources de leur territoire, peuvent être des partenaires pour les actions départementales en matière de développement social local. -

L'amélioration de l'offre de transport des personnes handicapées accueillies dans les ESAT ou dans des structures d'insertion et ne bénéficiant pas d'un service assuré par leurs établissements, est un exemple de besoin auquel les ressources de l'ESS peuvent potentiellement répondre, en proposant des modalités innovantes.

- **ESS et habitat**

Le Département favorisera l'émergence de projets d'habitat participatif qui, par la mutualisation de ressources et d'espaces, promeuvent le lien social et la mixité sociale et intergénérationnelle et peuvent ainsi favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

- **ESS et développement local**

L'ESS peut être un levier pour redynamiser les territoires ruraux en développant de nouveaux services à la population.

Les petites collectivités rurales, souvent confrontées à la fermeture des derniers commerces, peuvent être démunies pour trouver des réponses adaptées et durables aux besoins de la population. Les citoyens sont de plus en plus en demande de co-construction de leurs lieux de vie et leur mobilisation apparaît déterminante dans la réussite et la pérennité des projets, particulièrement lorsqu'il s'agit de dernier commerce en milieu rural.

Grâce à la diversité de ses statuts, l'ESS est en mesure d'offrir d'autres modèles économiques qui impliquent les citoyens pour apporter des réponses originales et adaptées à chaque territoire. Le Département veillera à l'information des élus de ces communes sur les ressources à leur disposition et organisera des cycles de visites d'expériences réussies de dernier commerce d'ESS en milieu rural.

Le Département adaptera progressivement ses dispositifs de soutien aux collectivités pour y intégrer une dimension citoyenne. Le financement participatif sera également mobilisé pour financer des projets de territoire.

Sur les quartiers relevant de la Politique de la ville, l'ESS est un levier de développement, par sa dimension sociale mais aussi économique, territoriale et participative. De nouvelles formes d'intervention expérimentées en 2017, comme les coopératives de territoire, pourraient se développer, en apportant une réponse entrepreneuriale collective sur ces territoires.

• **ESS et tourisme**

Le tourisme associatif est un partenaire économique essentiel pour les territoires et un véritable acteur de développement local. L'Union nationale des associations de tourisme (UNAT) Bretagne fédère un réseau de près de 100 équipements bretons avec une sensibilité au tourisme durable et à l'accès aux vacances pour tous. Ce secteur souffre aujourd'hui d'un déficit de communication et n'est pas mis en valeur dans le cadre de la politique départementale.

Le Département veillera donc au renforcement des liens entre le Comité départemental du tourisme et les acteurs de l'ESS de ce secteur afin d'assurer la promotion en Ille-et-Vilaine d'une offre de tourisme durable, pour tous, et de sensibiliser les hébergeurs / restaurateurs à l'alimentation responsable et au commerce équitable. Il pourra encourager sur certains territoires des projets collaboratifs d'hébergement lors d'évènements sportifs ou culturels.

• **ESS et agriculture**

L'ESS est très présente sur le champ agricole dans des projets de circuits courts, porteurs d'innovation. Les projets font l'objet d'étude concertée entre les services.

Le Département poursuivra, par ailleurs, son engagement en faveur du commerce équitable dans la cadre de sa politique d'alimentation responsable, en direction des collègues et des établissements médico-sociaux.

• **ESS et numérique**

Pour lutter contre la fracture numérique, le Département pourra favoriser de nouvelles formes de solidarité en se saisissant de la dynamique des usages collaboratifs, pour en faire une réelle opportunité pour les territoires et les citoyens, et particulièrement les plus fragiles. L'offre existe mais elle est peu connue et cloisonnée. L'enjeu est de croiser les différentes offres en s'appuyant sur des lieux propices au partage, à identifier et à mobiliser. Une recherche action sera conduite dès 2018 sur ce sujet.

• **ESS et culture**

Le secteur culturel se caractérise par la fragilité et l'atomisation de ses structures, peu fédérées. Le secteur du spectacle vivant a ainsi perdu 80 emplois en deux ans en Ille-et-Vilaine. La culture est le secteur qui sollicite le plus de soutien du Dispositif local d'accompagnement (DLA).

Le Département encouragera les démarches de mutualisations et de coopérations entre les structures culturelles afin de valoriser et conforter ces dynamiques. Il favorisera, par une meilleure information sur l'ESS, la réflexion des structures culturelles sur de nouveaux modèles économiques.

Le Département explorera les nouvelles possibilités offertes au niveau des marchés publics, dans le cadre de marchés réservés aux structures culturelles de l'ESS.

Les archives départementales accompagneront le Comité consultatif de l'ESS dans son projet d'organiser la conservation des archives des structures de l'ESS afin de les valoriser.

- **ESS et achats**

La commande publique responsable est un levier pour l'économie sociale et solidaire. Le Département, dans le cadre de son Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables présenté dans un rapport distinct, souhaite s'engager à conforter et amplifier sa politique d'achat responsable et à prévoir un certain nombre de dispositions permettant de faciliter l'accès des entreprises de l'ESS aux marchés de la collectivité afin de développer les volumes d'achat.

- **Axe 3 : Un pilotage transversal**

La cohérence et la synergie de ces actions seront organisées pour mener à bien ce programme. Une hiérarchisation et une planification des actions seront proposées au regard des ressources humaines et financières limitées sur le volet ESS et des moyens mobilisables dans les politiques sectorielles.

Une évaluation de ce programme pourra être envisagée en 2020.

Synthèse :

Le renforcement de la transversalité de la politique ESS (Economie sociale et solidaire) doit permettre de mobiliser davantage cette ressource au service des politiques publiques du Département. Une meilleure connaissance des potentialités de ce mode d'entreprendre et d'agir, et la mise en œuvre de premiers projets concrets constituent le socle de cette nouvelle orientation.

En conclusion, je vous propose :

- d'approuver l'ensemble des orientations déclinées dans ce rapport.

LE PRESIDENT
Jean-Luc CHENUT